

# Plan de gestion des poissons migrateurs 2025-2027

Préfiguration PLAGEPOMI 2028-2033

## ► Qu'est-ce que le PLAGEPOMI ?

Le Plan de Gestion des Poissons Migrateurs (PLAGEPOMI) est le document de référence en matière de gestion des poissons migrateurs.

Elaboré par le Comité de Gestion des Poissons Migrateurs (COGEPOMI), pour une durée de six ans (concomitant avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)), en concertation avec les principaux usagers de l'eau, le PLAGEPOMI émet des orientations et des recommandations en vue de permettre une gestion des milieux et des activités humaines compatibles avec la sauvegarde de poissons migrateurs.

Il s'applique au territoire du comité de gestion des poissons migrateurs (COGEPOMI) des cours d'eau de Corse.

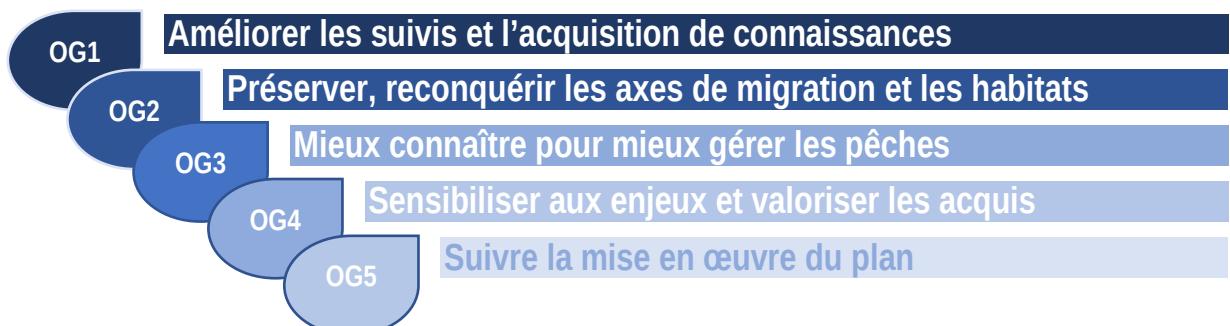
## ► Pourquoi un PLAGEPOMI ?

Les poissons migrateurs amphihalins sont des espèces fréquentant alternativement les eaux douces et les milieux marins pour accomplir leur cycle de vie.

Outre leur caractère patrimonial, ces poissons sont des indicateurs de bonne qualité des milieux et des échanges entre eux. Leur présence rend compte du fonctionnement des écosystèmes aquatiques. Pour autant, la situation est préoccupante pour la plupart de ces espèces : notamment l'aloé feinte et la lamproie marine qui sont des espèces vulnérables. L'anguille européenne quant à elle est une espèce en danger critique d'extinction.

## ► Le PLAGEPOMI des cours d'eau de Corse 2025-2027 :

- **2** espèces cibles concernées : **anguille, aloé**
- **1** espèce potentiellement présente : **lamproie marine**
- **5** orientations de gestion



# OBJECTIFS du PLAGEPOMI Corse

- ▶ **Protection des espèces et de leurs habitats** par des actions de connaissance, de suivi, de gestion, de réglementation et de contrôle
- ▶ **Intégration des enjeux de préservation des espèces amphihalines et de leurs habitats** dans les plans et projets, les documents de gestion d'aires protégées et la gestion des ouvrages hydrauliques
- ▶ **Meilleure connaissance** de l'état des populations, une meilleure compréhension des dynamiques de peuplement et de migration de celles-ci en Corse
- ▶ **Evaluation fine de la pression exercée par la pêche à l'anguille**, en vue de mettre en place les mesures appropriées à l'horizon du prochain plan de gestion
- ▶ **Restauration de la continuité écologique** dans les zones prioritaires définies par le plan
- ▶ **Sensibilisation et mobilisation** des acteurs locaux

## OG 1

### Améliorer les suivis et l'acquisition de connaissances

#### Anguille européenne : 9 objectifs et 16 actions

##### Acquisition des connaissances

- ▶ **Visualiser l'accessibilité des milieux vis-à-vis de la continuité et identifier les ouvrages prioritaires pour la réalisation de travaux**
  - ❖ Actualiser les expertises de franchissabilité des obstacles (y compris à travers les études GEMAPI)
- ▶ **Préciser les potentialités d'accueil des lagunes et les actions à mettre en œuvre pour préserver l'anguille**
  - ❖ Création de fiches lagunes visualisant les informations de connectivité, qualité des habitats, pressions, colonisation effective, gestion locale...
  - ❖ Caractérisation des unités hydrauliques cohérentes des lagunes sur lesquelles des ouvrages conditionnent l'accès aux zones humides périphériques
  - ❖ Centralisation et valorisation des données pêche anguille en lagunes
- ▶ **Connaître l'état sanitaire des anguilles**
  - ❖ Analyses sanitaires des anguilles (contaminants chimiques et biologiques...)
- ▶ **Sanctuariser la population d'anguilles Corse (en lien avec l'état sanitaire pendant la migration)**
  - ❖ Marquage ARGOS pour décrire le comportement de migration en mer et le comparer aux observations sur d'autres territoires
- ▶ **Appréhender les périodes de recrutement en civelles en Corse**
  - ❖ Mise en place de suivis sur les zones d'embouchure

- ▶ **Déterminer les enjeux relatifs à la dévalaison**
  - ❖ Evaluer les mortalités à la dévalaison sur les aménagements hydroélectriques
  - ❖ Echappement des argentées en lien avec la fermeture du lido
  - ❖ Evaluer les conditions de dévalaison

##### Suivi

- ▶ **Suivre l'état sanitaire des anguilles**
  - ❖ Analyses sanitaires des anguilles (contaminants chimiques et biologiques...)
- ▶ **Evaluer le recrutement en anguilles**
  - ❖ Faisabilité de mettre en place un suivi de recrutement
  - ❖ Identifier des stations clés de pêche électrique pour disposer de données représentatives du recrutement en anguilles
  - ❖ Pêches électriques sur des sites favorables au suivi du recrutement
  - ❖ Mise en place d'une station de suivis « site INDEX » (type passes – pièges)
- ▶ **Suivre la reconquête des milieux**
  - ❖ Définir les limites de colonisation et leur évolution suite à la restauration de la continuité écologique (sur certains tronçons à déterminer au cas par cas)

## Alose feinte de Méditerranée : 5 objectifs et 10 actions

### Acquisition des connaissances

#### Visualiser la répartition des alooses en Corse

- ❖ Définir les cours d'eau fréquentés par les alooses
- ❖ Déterminer les tronçons de cours d'eau les plus fréquentés par les géniteurs et évaluer la stratégie d'utilisation des habitats

#### Préciser les enjeux de conservation des alooses en Corse

- ❖ Développer des outils génétiques permettant d'évaluer le stock d'alooses
- ❖ Compléter les analyses pour définir la divergence génétique avec les alooses du continent et pour confirmer la faible diversité génétique des alooses en Corse

#### Connaître les potentialités d'accueil des cours d'eau

- ❖ Localiser les secteurs favorables à la reproduction
- ❖ Déterminer la fonctionnalité des frayères les plus fréquentées par les alooses

### Suivi

#### Acquérir des tendances d'évolution de la taille de la population d'alooses sur les côtières

- ❖ Suivre les effectifs en migration
- ❖ Caractériser le circuit commercial des alooses issues de la pêche professionnelle

#### Suivre la reconquête des milieux par l'aloise

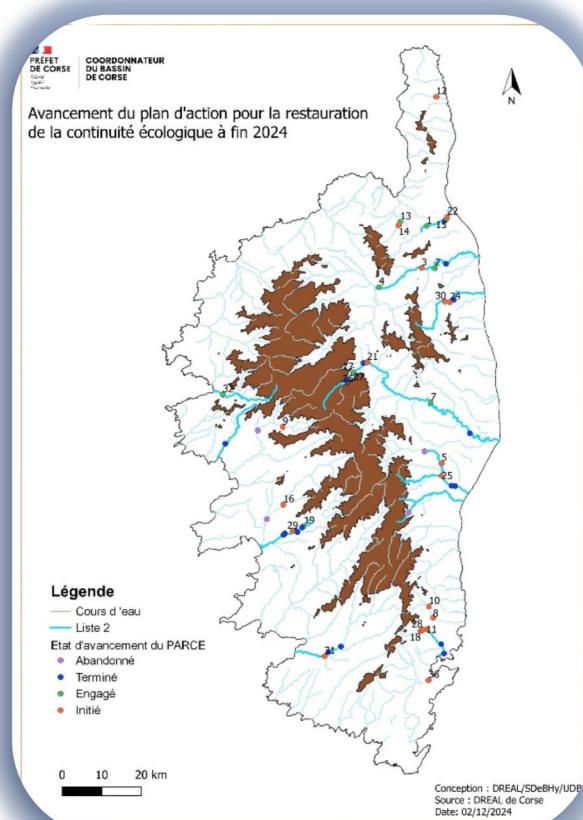
- ❖ Montrer la présence des alooses en amont d'ouvrages équipés
- ❖ Montrer que de nouveaux secteurs favorables à la migration sont désormais fréquentés par les alooses

## Lamproie marine : 1 objectif et 2 actions

#### Recueillir des indices de présence

- ❖ Mener des actions de communication et de sensibilisation à effectuer auprès des acteurs locaux (pêche professionnelle notamment)

- ❖ Réaliser des campagnes de prélevements ADNe (dans le cadre des prélevements aloise)



## OG 2

# Préserver, reconquérir les axes de migration et les habitats

### 2 objectifs et 13 actions

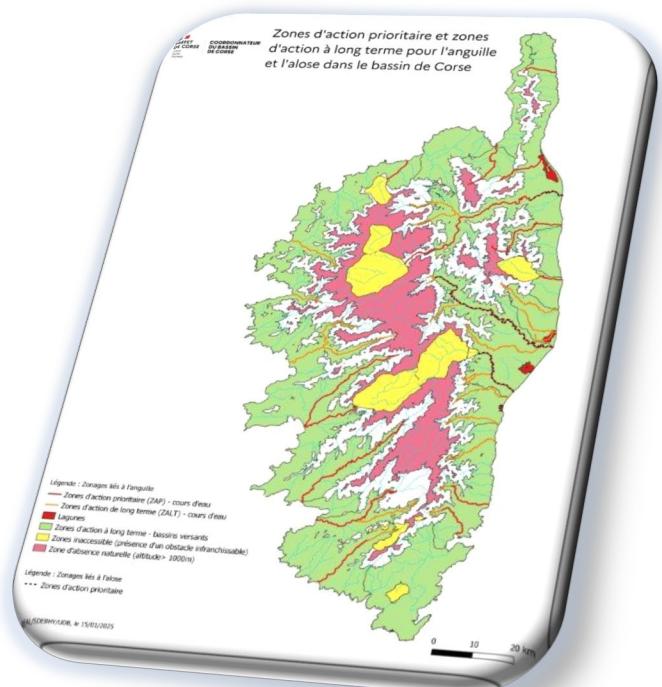
#### ► Reconquérir les axes de migration

- ❖ Mettre à jour le PARCE et accélérer sa mise en œuvre
- ❖ Restaurer la continuité écologique sur les ouvrages prioritaires
- ❖ Mener des opérations de restauration de l'hydromorphologie de cours d'eau
- ❖ Analyser l'opportunité de réviser le classement des cours d'eau pour mettre en conformité avec la liste des ZAP
- ❖ Définir les ZALT alose

#### ► Protéger les populations amphihalines et leurs habitats

- ❖ Mettre à jour les documents de gestion des aires protégées
- ❖ Adapter la gestion des ouvrages hydrauliques
- ❖ Déterminer les débits minimums biologiques sur les tronçons des ZAP
- ❖ Mettre en œuvre la GEMAPI en intégrant les enjeux de protection des amphihalins
- ❖ Mettre en œuvre le programme de mesure du SDAGE
- ❖ Mener des actions de lutte contre le crabe bleu
- ❖ Donner une portée réglementaire à la protection des frayères d'aloises

- ❖ Intégrer l'objectif de protection des amphihalins et de leurs habitats dans le cadrage des activités anthropiques



## OG 3

# Mieux connaître les pêches pour mieux les gérer

### 3 objectifs et 6 actions

#### ► Encadrer la pêche de loisir pour protéger les espèces

- ❖ Reconduire l'interdiction de la pêche à la lamproie
- ❖ Informer le public sur les interdictions de pêches de loisir (anguille, lamproie)
- ❖ Sensibiliser les pêcheurs à la remontée d'information sur les individus d'aloise contactés ou prélevés

#### ► Renforcer le contrôle

- ❖ Campagne de contrôle des pêches de loisir

#### ► Mieux connaître les prises de pêche professionnelle de l'anguille

- ❖ Réaliser un état des lieux et mettre en place des actions pour fiabiliser/ améliorer les déclarations de captures, rationaliser les licences
- ❖ Mettre à jour les documents de gestion ou les plans de gestion piscicole des espaces protégés



## OG 4

### Sensibiliser aux enjeux et valoriser les acquis

#### 5 objectifs et 11 actions

- Prendre en compte des enjeux sur les espèces amphihalines par les structures locales
  - ❖ Mobiliser les acteurs locaux
- Identifier la présence d'espèces amphihalines
  - ❖ Assurer la remontée d'information sur la présence d'aloises et de lamproies via le réseau « sentinelles »
- Apporter une meilleure connaissance des espèces amphihalines
  - ❖ Communiquer auprès des pêcheurs au cours de réunions d'organismes spécifiques
  - ❖ Réaliser des actualités récurrentes sur les sites et/ou interfaces dédiés et des newsletters existantes
  - ❖ Utiliser des structures existantes pour communiquer plus largement (site internet et page Facebook)

- ❖ Communiquer à l'occasion d'évènements (fête de la nature, journée des zones humides...)
- ❖ Contacter les aires marines protégées
- ❖ Distribuer des fiches d'information aux pêcheurs amateurs à leur remise de permis de pêche

#### ● Sensibiliser les différents acteurs

- ❖ Sensibiliser sur les cycles de vie des espèces. Journées de sensibilisation grand public, panneaux d'affichage...

#### ● Valoriser les actions conduites

- ❖ Communiquer sur les retours d'expérience d'aménagement concluant pour la préservation des espèces et milieux
- ❖ Mettre à disposition toutes ressources documentaires et éléments de référence pour valoriser les expériences (réussites, freins, échecs)

## OG 5

### Suivre la mise en œuvre du plan

- Développer l'animation, la conduite et le suivi du PLAGEPOMI
  - ❖ Mettre en place un tableau de bord permettant le suivi des actions mises en œuvre et de dresser un bilan à mi-parcours et en phase finale

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse

Secrétariat du COGEPOMI

Centre administratif de Paglia Orba  
Lieu-dit Croix d'Alexandre  
Route d'Alata  
20090 Ajaccio



COORDONNATEUR  
DU BASSIN  
DE CORSE



Téléchargez

Le PLAGEPOMI des cours d'eau Corse 2025-2027

<https://www.corse.developpement-durable.gouv.fr/plan-de-gestion-des-poissons-migrateurs-plagepomi-r916.html>

